



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6080170

N/REF : 13/08/2026 12H01 C:002640 I:04115
V/REF : G18947
V/Email reçu le Jeudi 13/08/2026 à 12H01

SELON DEVIS N° 6070030

V/REF.IMM. ALH-2020

IMMEUBLE : ETATS UNIS SUD
15 a 71, RUE PHILIPPE FABIA
69008 LYON

ALLIADE HABITAT
Service Sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 31 Aout 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : LOCAUX VO ALLÉE 17/19

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6070030 du 31/07/2026 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

INTERVENTION DU 20/08/2026 A 10H00 :
INTERVENTION FAISANT SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS 6070030 POUR
LA REPRISE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DU LOCAL VO 17/18 SUITE A UNE
INCENDIE.

SOIT LA REPRSIE DES LIGNES EXISTANTES APRES VERIFICATION ET LA
FOURNITURE ET POSE DE 4 LUMINAIRES DE TYPE HUBLOTS A DETECTION DE
PRESENCE IK10 LED ANTIVANDAL.

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I / Reprise installations écl. local VO	794,36	794,36
	TOTAL H.T.		794,36
	T.V.A. a 10,00%		79,43
	TOTAL T.T.C.En EURO		873,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros



*Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr*

FACTURE N° 6080170

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°G18947
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

1308-1201.

Prestation Parties Communes

HP 2020 - INC 260515 - devis n° 6070030, Travaux à réaliser entre le 11/08/2026 et le 15/09/2026

Votre contact : M. Alliade Habitat (0472892222)

ETATS-UNIS SUD (ALH - 2020 - 0002 - 0019)

19 rue Philippe Fabia

69008 LYON 8EME ARRONDISSEMENT

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	794,36	1,00 U	794,36	10,00%
suite incendie, accord sur devis n° 6070030 : reprise installations éclairages local VO du 17/19 Fabia				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		794,36 €
Total TVA	10,00%	79,44 €
Total TTC		873,80 €

Veillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

**Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07**



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR